
Projet « Communautés résilientes aux changements climatiques dans les préfectures d'Agou et de Kpélé au Togo – Phase 2 (CRCC II) »

Recrutement d'un cabinet/Consultant indépendant pour la réalisation de l'évaluation à mi-parcours du projet CRCC 2 dans les préfectures d'Agou et Kpélé

Termes de référence

1. Contexte et justification

Le Togo fait partie des pays d'Afrique de l'Ouest les plus vulnérables aux effets des changements climatiques. Depuis plusieurs années, le pays connaît une variabilité accrue des précipitations, caractérisée par des pluies irrégulières, des retards ou des arrêts précoces de la saison des pluies, ainsi que des épisodes de pluies intenses. À cela s'ajoutent des périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes, qui affectent la production agricole et la disponibilité de l'eau.

Les changements climatiques, combinée à une pression anthropique croissante sur les ressources naturelles, contribuent à la dégradation progressive des écosystèmes. Cette pression se manifeste notamment par l'exploitation excessive des forêts pour le bois de chauffe et le charbon de bois, l'expansion des terres agricoles, les pratiques agricoles non durables, ainsi que par l'urbanisation et le surpâturage. Ces activités humaines accélèrent la déforestation, favorisent la dégradation des sols et entraînent une diminution de la biodiversité. Dans ce contexte, les écosystèmes locaux deviennent de plus en plus fragiles, ce qui réduit la capacité des populations à préserver durablement leurs moyens de subsistance et à faire face aux effets des changements climatiques.

Face à cette situation, INADES-Formation Togo, avec l'appui technique et financier de son partenaire ASTM, met en œuvre le projet « **Communautés résilientes aux changements climatiques dans les préfectures d'Agou et de Kpélé au Togo – Phase 2 (CRCC 2)** ». Ce projet vise à renforcer la résilience des populations locales en améliorant leurs capacités d'adaptation aux changements climatiques, à travers des actions telles que le

renforcement des capacités communautaires, la promotion de pratiques agricoles adaptées au climat, la gestion durable des ressources naturelles et l'implication des acteurs locaux dans la gouvernance climatique.

Après trois (03) années de mise en œuvre, il apparaît nécessaire de procéder à une évaluation à mi-parcours du projet. Cette évaluation permettra d'apprécier les progrès réalisés par rapport aux objectifs fixés, d'identifier les contraintes et difficultés rencontrées dans l'exécution des activités, et d'analyser les premiers effets des interventions sur les bénéficiaires.

Les résultats de cette évaluation serviront également à formuler des recommandations concrètes et opérationnelles afin d'ajuster les stratégies, améliorer l'efficacité des actions et optimiser l'atteinte des résultats attendus durant la période restante du projet, tout en renforçant la durabilité des acquis.

Les présents termes de référence constituent le cadre de référence pour le recrutement d'un cabinet, d'une équipe de consultants ou d'un consultant indépendant chargé de la réalisation de l'évaluation à mi-parcours du projet CRCC 2.

2. Objectifs de l'évaluation

2.1. Objectif général

L'objectif général de l'évaluation à mi-parcours est d'apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience, les premiers effets et la durabilité potentielle des interventions du projet dans les préfectures d'Agou et de Kpélé.

2.2. Objectifs spécifiques

L'évaluation vise à :

- analyser le niveau de mise en œuvre des activités prévues dans le document de projet ;
- évaluer les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats et objectifs du projet ;
- apprécier la pertinence des stratégies et approches utilisées face aux besoins des bénéficiaires ;
- identifier les forces, faiblesses, opportunités et contraintes du projet ;
- analyser le degré de participation des communautés locales, des autorités et des autres acteurs ;
- formuler des recommandations pratiques pour améliorer la mise en œuvre du projet durant la phase restante ;
- proposer des idées de projets potentiels pour renforcer les acquis du projet en cours ou répondre à des préoccupations/besoins auxquels ne répond pas le présent projet.

3. Portée de l'évaluation

L'évaluation portera sur :

- la période allant du démarrage du projet jusqu'à la date de l'évaluation à mi-parcours ;
- l'ensemble de la zone d'intervention du projet dans les préfectures d'Agou et de Kpélé ;
- toutes les composantes du projet (renforcement des capacités, adaptation climatique, gestion durable des ressources naturelles, moyens de subsistance, gouvernance locale, etc.).

4. Questions clés de l'évaluation

L'évaluation devra répondre, entre autres, aux questions suivantes :

4.1. *Pertinence*

- Les objectifs et activités du projet répondent-ils aux besoins réels des communautés bénéficiaires ?
- Le projet est-il cohérent avec les politiques nationales et locales de lutte contre les changements climatiques ?

4.2. *Efficacité*

- Dans quelle mesure les résultats attendus sont-ils en train d'être atteints ?
- Quelles activités ont bien fonctionné et lesquelles ont rencontré des difficultés ?

4.3. *Efficiences*

- Les ressources humaines, financières et matérielles sont-elles utilisées de manière optimale ?
- Les délais de mise en œuvre sont-ils respectés ?

4.4. *Effets et changements observés*

- Quels changements positifs sont déjà observés chez les bénéficiaires ?
- Dans quelle mesure le projet contribue-t-il au renforcement de la résilience des communautés face aux changements climatiques ?

4.5. *Durabilité*

- Les acquis du projet ont-ils des chances d'être maintenus après la fin du projet ?
- Les communautés et les acteurs locaux sont-ils suffisamment impliqués et outillés pour assurer la continuité des actions ?

5. Méthodologie de l'évaluation

Pour l'évaluation, il faudra une approche participative qui combinera des méthodes qualitatives et quantitatives, notamment :

- La revue documentaire (document de projet, rapports techniques et financiers, outils de suivi-évaluation, etc.) ;
- Les entretiens individuels avec l'équipe de projet, les autorités locales et les bénéficiaires ;
- Les discussions de groupe (focus group) avec les bénéficiaires ;
- Les visites de terrain et observation directe des réalisations ;
- L'analyse des données collectées selon les critères de l'évaluation.

La méthodologie détaillée sera proposée par l'évaluateur et validée par INADES-Formation Togo avant le début de la mission.

6. Produits attendus

Les principaux livrables attendus sont :

- un rapport de démarrage incluant le plan de travail ;
- un rapport provisoire d'évaluation à mi-parcours ;
- un rapport final d'évaluation intégrant les commentaires du commanditaire.

Le rapport final devra être rédigé en français clair et compréhensible.

7. Sélection du Consultant

Le cabinet/consultant ou l'équipe de l'évaluation est responsable du déroulement éthique de l'ensemble de l'évaluation, de l'élaboration de la méthodologie et des outils détaillés (questionnaires, enquêtes, etc.) et de la finalisation des rapports demandés, y compris l'analyse approfondie et les recommandations concrètes. Le consultant est également chargé de prendre les rendez-vous convenus dans la méthodologie détaillée. INADES-Formation Togo/équipe projet CRCC 2 apportera son soutien à ce processus si nécessaire.

- Le consultant sera chargé de fournir tous les outils/dispositifs de saisie des données aux collecteurs de données.
- Le consultant veillera à ce que tous les collecteurs de données possèdent les compétences de base nécessaires pour traduire le français vers la langue locale (éwé) utilisée dans les zones d'intervention, et vice versa, afin de faciliter la compréhension des répondants et le remplissage des questionnaires.
- Le consultant sera responsable de la sécurité et de l'anonymat des données.

7.1. Critères de sélection du consultant

La sélection s'effectuera sur la base des critères suivants :

- exposé de la compréhension des TdR ;
- démarche méthodologique proposée ;
- qualifications, expériences et compétences de l'équipe d'évaluation ;
- références de missions similaires datant de moins de trois (03) ans ;
- connaissance de la zone du projet à évaluer ;
- détail des prix et coûts de l'offre financière ;
- chronogramme de réalisation de l'ensemble de la prestation.

7.2. Profil du consultant principal

Cette mission d'évaluation sera menée par un cabinet/une équipe de consultants ou un consultant indépendant. Ce dernier doit avoir une expérience avérée dans la réalisation d'évaluations de projets dans les domaines de l'environnement, changement climatique, etc. il doit répondre aux exigences suivantes :

- une expertise technique en évaluation de projets/programmes de développement en milieu urbain et rural, en organisation et en management ;
- une connaissance approfondie des problématiques liées aux questions relatives à l'environnement, aux changements climatiques et au cadre juridique national ;
- avoir une excellente capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction de rapports ;
- maîtriser les méthodes d'évaluation de projets (pertinence, efficacité, efficience, effets, durabilité) ;
- disposer d'un diplôme universitaire de niveau Master (minimum BAC+5) en changement climatique, environnement et gestion des ressources naturelles ; sciences sociales ; ou tout autre domaine connexe ;
- justifier d'au moins cinq (05) années d'expériences dans l'évaluation des projets liés à l'adaptation aux changements climatiques, la résilience communautaire ; l'agriculture durable ou la gestion des ressources naturelles ;
- maîtrise de l'Ewe, langue parlée dans la zone du projet.

8. Durée et période de l'évaluation

L'évaluation se déroulera sur la période de mai à juin 2026 pour une durée de 24 jours, répartis comme suit :

Tâches	Emplacement	Nombre de jours	Dates prévues
Réunion de prise de contact et de cadrage	En ligne/Bureau de INADES Formation Togo	01	04/05/2026
Revue documentaire sur le projet	En ligne/Bureau des consultants	03	05-07/05/2026
Conception, validation et paramétrage des outils de collecte des données	Bureau des consultants	04	08-12/05/2026
Soumission du rapport de démarrage	En ligne/ Bureau de INADES Formation Togo	01	13/05/2026
Formation des enquêteurs sur les outils de collecte	Bureau des consultants/ Bureau du projet à Kpélé	02	15-16/05/2026
Phase de terrain, visite de projet ou phase de collecte	Communes Agou 1, Kpélé 1 et Kpélé 2	05	18-22/05/2026
Débriefing avec les premières conclusions	En ligne/Bureau de INADES Formation Togo	01	26/05/2026
Analyse et ébauche de rapport	Bureau des consultants	04	27-30/05/2026
Soumission du draft du rapport	En ligne/Bureau de INADES Formation Togo	01	01/06/2026
Atelier de présentation du rapport avec les parties prenantes	Kpélé Adéta	01	10/06/2026
Soumission du rapport final	Bureau d'INADES Formation Togo	01	15/06/2026
TOTAL		24	

9. Application

Chaque consultant/évaluateur est invité, en prenant connaissance des présents termes de référence, à faire une proposition technique et financière pour la réalisation de l'évaluation.

9.1. La proposition technique

Elle doit comprendre :

- Une brève description du cabinet d'étude/consultant/équipe de consultants
- Une présentation de la compréhension des TdR
- la méthodologie proposée avec les approches et outils à utiliser
- un chronogramme détaillé
- CV détaillé de chaque membre de l'équipe proposée.

9.2. La proposition financière

La proposition financière doit comporter le budget global (Hors Taxe et Toutes Taxes Comprises si TVA applicable) et les prix détaillés (honoraires, indemnités journalières, hébergement, transport, frais liés à un hébergement raisonnable, etc.). Les frais d'organisation des ateliers ou rencontres avec les bénéficiaires et autres acteurs sont à la charge de INADES-Formation Togo.

9.3. Formulaire de soumission

La lettre de soumission fait partie entière de l'offre financière

Référence : *Appel d'offre pour recrutement d'un cabinet/Consultant indépendant pour la réalisation de l'évaluation à mi-parcours du projet CRCC 2 dans les préfectures d'Agou et Kpélé.*

A la : Directrice d'INADES-Formation Togo

Après avoir lu les TdR et examiné les conditions de la consultation, nous, soussignés, proposons d'exécuter et d'achever la mission conformément aux conditions de l'offre, Prescriptions Techniques, Coût Estimatif de :

En chiffre :

En lettre :

.....

Si notre soumission est acceptée, nous nous engageons à :

Commencer la mission prévue dans l'offre à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage

La terminer et livrer le rapport dans un délai de Semaines, calculé à partir de l'ordre de démarrage de la mission signifié par le Commanditaire.

Nous convenons de respecter et de rester liés par cette soumission pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours.

Nous avons bien noté que vous n'êtes pas tenu de retenir la soumission la moins- disante. En outre, la totalité des offres peut être rejetée.

Fait à _____, le _____

Nom :

En qualité de :

Signature :

10. Documentation

Les documents suivants, et tous autres jugés pertinents, seront fournis à la demande du consultant/de l'équipe d'évaluation après l'attribution et la signature du contrat :

- Documentation du projet
- Rapports narratifs annuels
- Rapports financiers annuels
- Rapports d'activités
- Rapports de mission

11. Modalités de soumission des candidatures

Les dossiers de candidature, comprenant une offre technique et une offre financière, devront être présentés sous pli fermé et porter la mention : « **Recrutement d'un cabinet/Consultant indépendant pour la réalisation de l'évaluation à mi-parcours du projet CRCC 2 dans les préfectures d'Agou et Kpélé** ». Ils devront être déposés au plus tard le **25 mars 2026 à 17h00** à l'adresse suivante : **Siège d'INADES-Formation Togo, Avenue de la Chance, bretelle de Bè Klikamé, carrefour GTA, non loin de Beneficial Life. Tél. : (00228) 91 38 53 32.**

Seules les candidatures complètes seront prises en considération. Le contractant peut demander des références et/ou des exemples de travaux et de rapports antérieurs pendant la procédure de recrutement.